

insignes de la Toison-d'Or au cardinal-secrétaire d'Etat, à qui elles ont été apportées par le nouvel ambassadeur d'Espagne, en témoignage de reconnaissance pour l'heureuse issue de la médiation pontificale dans le conflit des îles Carolines. Une lettre autographe de la reine régente a été remise au Saint-Père par l'ambassadeur. On fait à ce sujet la remarque que le Pape est reconnu, à bref intervalle, comme souverain par les deux puissances qui avaient recouru à sa médiation.

Après la lecture du décret royal, faite en présence du Pape, des cardinaux et des prélats décorés d'ordres espagnols, le cardinal Jacobini s'est agenouillé et a baisé le pied de Léon XIII, qui, prenant le collier des mains de l'ambassadeur d'Espagne, l'a passé autour du cou du récipiendaire.

Le cardinal Jacobini a prêté alors le serment d'usage et prononcé quelques paroles de remerciement à l'adresse de la reine d'Espagne.

LE SOUVERAIN PONTIFE ET LA PERSE.—Sa Sainteté Léon XIII a envoyé la décoration de Pie IX à deux princes de la maison royale de Perse, en reconnaissance de la protection qu'ils accordent aux chrétiens.

Les catholiques jouissent en Perse d'une liberté qu'ils n'ont pas dans beaucoup de pays chrétiens. Le fils aîné du Schah, le prince Mahsouh, les protège ouvertement. Il recherche la société des missionnaires et il était en relations d'étroite amitié avec l'ancien supérieur des Arméniens catholiques, le P. Arakélian.

L'Eglise catholique possède en Perse un délégué apostolique et trois stations. Les missionnaires sont aimés et respectés par la population ; ils rencontrent même des sympathies déclarées jusque dans la classe des nobles et des lettrés.

La démarche que vient de faire Léon XIII ne pourra que contribuer à augmenter cette sympathie pour l'Eglise.

---

## UNE TOUCHANTE CÉRÉMONIE A LONDRES.

Le dimanche de la Passion, une cérémonie unique autant que touchante avait lieu à Londres, dans l'église de l'Immaculée Conception, appartenant aux pères jésuites. Le R. P. John Redman, de la Compagnie de Jésus, chantait sa première messe, assisté par son frère aîné et son frère cadet, également de la Compagnie de Jésus, en qualité de diacre et de sous-diacre. Dans l'assistance se trouvaient les deux sœurs du célébrant, toutes deux de l'ordre des Filles de la Charité. Le père et la mère assistaient également à la première messe de leur fils et célébraient en même temps, en cette circonstance leurs noces d'or, — ayant été mariés le 11 avril 1836. C'est en 1864 qu'e M. et Mm<sup>e</sup> Redman ont été reçus dans le sein de l'Eglise catholique, et tous leurs enfants ont embrassé la carrière ecclésiastique ou l'état religieux.